



COMPTE RENDU REUNION CSNPS **SAMEDI 20 MARS 2010**

1) Participants

- Présents : Janine COUPARD – Odile BARRANCO – Catherine CRASSOUS – Monique GEORGELIN – Dominique POMMIER – Franck PRIEUR - Michel RAVASIO
- Invités : Jeanine GAUDIN – Rémi JACQUEMARD
- Absent Excusé : Patrick BOEZ
- Absent : Françoise GROBON

2) Points divers

Janine Coupard informe la Commission de la réunion du 19 mars avec la DTN sur le dossier Haut Niveau. Lors de cette réunion le DTN Charles Dumont a de nouveau fait part de son insistance auprès des instances décisionnaires pour l'obtention du statut Haut Niveau pour le patinage synchronisé et de la nécessité à cet effet de boucler le dossier pour fin avril avec remise à jour de certaines informations. La réponse à ce dossier ne sera pas donnée avant l'AG de la FFSG.

Janine COUPARD fait le point sur le séminaire de formation continue des entraîneurs qui se déroulera à DUNKERQUE du 16 au 18 avril 2010, sera jumelé à ce séminaire un regroupement novice. Six novices des équipes qui participeront dans cette catégorie au Championnat de France de Limoges participeront à ce regroupement soit 36 patineuses, le club de Compiègne n'enverra pas de novice parce que l'équipe au complet ne peut participer. Tout est une question de budget, cette catégorie est actuellement celle qui fait le plus de progrès il est donc utile que toutes les équipes puissent participer à ce regroupement.

Janine Coupard informe de la mise en ligne sur le site de la CSNPS des auditions des clubs pour la saison prochaine avec les dates et les contacts. Elle présente la demande de l'équipe TSE de Rouen-Louviers qui souhaite mettre une affiche spéciale auditions sur le site de la CSNPS. Janine Coupard souhaite que les informations pour les auditions soient identiques pour tous les clubs (dates et contacts) et qu'aucune affiche ne soit mise sur le site de la CSNPS. Elle précise que de tels documents ne peuvent être mis que sur les sites des clubs. D'autre part, en ce qui concerne l'affiche de l'équipe TSE, elle demande à ce que le texte sur la reconnaissance du statut de Haut Niveau soit modifié et indique seulement une convention avec les écoles de commerce et les universités de Rouen. La Commission approuve la position de Janine Coupard.

Michel Ravasio fait part à la Commission du problème rencontré lors du Trophée des Hauts de France pour la catégorie Préparatoire. En effet, les spécialistes ont appliqué une réglementation qui ne figurait pas sur l'annonce de la compétition, réglementation qui limite le niveau des éléments de la catégorie à l'instar de ce qui se fait pour la catégorie Novice. Michel Ravasio indique que, de ce fait, les équipes étrangères en nombre important dans les catégories Préparatoire moins de 15 ans et plus de 15 ans ont été pénalisées. Michel Ravasio précise, qu'après des recherches approfondies, il n'a trouvé ni dans les règlements mis en ligne sur le site de la CSNPS ni dans les comptes rendus des AG le moindre texte sur ce point de règlement qui n'a donc jamais été voté et ne pouvait donc pas figurer dans l'annonce de la compétition. Sans remettre en cause le bien fondé d'une telle proposition, il demande à ce que ce point soit clarifié lors de la prochaine AG. Il termine en faisant part du mécontentement de certaines équipes étrangères et espérant que malgré cela les prochaines éditions du Trophée des Hauts de France continueront à voir une participation étrangère importante valorisante pour le patinage synchronisé français.

3) Mise à jour des règlements

Janine Coupard met en discussion le projet de mise à jour des règlements. Après un premier échange entre les membres de la Commission, la répartition des catégories dans les divisions 1 et 2 est précisée de la façon suivante :

- Division 1 : Senior (Programme court + Programme libre) – Junior (Programme court + Programme libre) – Novice (Programme libre avec deux passages).
- Division 2 : Senior (Programme libre) – Junior (Programme libre) – Pré Novice (Programme libre avec deux passages).

En ce qui concerne la Division 3, la Commission propose le maintien des catégories Juvénile et Adulte. Par contre, une discussion s'instaure sur la catégorie Préparatoire pour son maintien, sa suppression ou sa transformation.

Jeanine Gaudin rappelle les problèmes de recrutement au sein de certains clubs et donc des difficultés pour s'adapter aux critères d'âge de certaines catégories.

Michel Ravasio précise que maintenant les équipes de la catégorie Préparatoire moins de 15 ans sont de moins en moins composées de jeunes patineurs et que les différences entre les équipes Préparatoire moins de 15 ans et Préparatoire plus de 15 ans sont amoindries. Il termine en disant que dans ces conditions, une catégorie Préparatoire unique pourrait être envisagée.

Franck Prieur pose le problème de la Coupe de France open et des catégories qui la composent. Rémi Jacquemard indique que pour lui il faudrait faire une déclinaison par catégorie d'âge de D1 à D3.

Dominique Pommier revient sur les divisions 1 et 2 en préconisant le règlement ISU strict pour la Division 1 et le règlement français pour la Division 2. Monique Georgelin précise que la reconnaissance de la catégorie Novice est un point de discussion du prochain Congrès ISU de Barcelone.

Janine Coupard informe la Commission de la proposition de Philippe Maitrot de ne plus noter la catégorie Juvénile que sur les composants. Michel Ravasio, Rémi Jacquemard et Janine Coupard indiquent qu'il faut maintenir la notation technique compte tenu que dans les catégories supérieures c'est obligatoire.



Franck Prieur revient sur la catégorie Novice et pose le problème des équipes ayant moins de 16 patineurs et qui seraient exclues s'il y avait application stricte de la réglementation ISU. Il préconise le maintien de la réglementation française actuelle (12 à 16 patineurs) mais en retirant la possibilité de jokers.

Dominique Pommier intervient pour préciser que pour elle il faut une marche entre les divisions 1 et 2, sinon pourquoi une équipe ferait-elle l'effort de passer à 16 patineurs ?

Compte tenu de cette discussion, la Commission décide de mettre dans le projet de règlements la catégorie Novice avec 14 à 16 patineurs sans possibilité de jokers pour les compétitions nationales et pour le reste l'application stricte de la réglementation ISU.

La discussion revient sur la catégorie Préparatoire. La Commission propose une transformation de cette catégorie avec les subdivisions suivantes :

- Senior : moyenne d'âge supérieure à 18 ans.
- Junior : moyenne d'âge supérieure à 15 ans.
- Espoir : moyenne d'âge supérieure à 12 ans.

Avec cette dernière proposition, la répartition des catégories dans les différentes divisions s'établit ainsi :

- Division 1 - Internationale ou Nationale (Réglementation ISU) : Senior (Programme court + Programme libre) – Junior (Programme court + Programme libre) – Novice (Programme libre avec deux passages / 14 à 16 patineurs possible en national).
- Division 2 (Nationale/Règlements nationaux) : Senior (Programme libre) – Junior (Programme libre) – Pré Novice (Programme libre avec deux passages).
- Division 3 - Découverte (Règlements nationaux) : Senior (moyenne d'âge supérieure à 18 ans/ Programme libre) - Junior (moyenne d'âge supérieure à 15 ans/Programme libre) - Espoir (moyenne d'âge supérieure à 12 ans/Programme libre) – Juvénile – Adulte.

Il reste à établir les règlements nationaux pour les divisions 2 et 3 en confirmant pour certaines catégories ceux déjà existants ou en transformant ces règlements pour d'autres catégories. La Commission précise que ce travail de recombinaison des règlements sera fait dans les prochaines semaines et transmis aux clubs dans les meilleurs délais. Elle ajoute que l'AG des clubs du 27 juin devra décider de la validation de ces nouveaux règlements et de l'application pour 2010/2011 ou 2011/2012.

En ce qui concerne les compétitions nationales, la Commission propose :

- Un championnat de France D1 et D2 fin mars.
- Une coupe de France open fin avril pour les catégories Senior, Junior, Novice, Pré Novice, Espoir, Juvénile et Adulte avec un classement particulier pour les catégories de la division 3.

4) Projet sportif

Rémi Jacquemard présente et commente le projet sportif (voir documents en annexe) qu'il a élaboré sur demande de la Commission et pour lequel il a demandé des avis auprès des entraîneurs et des clubs. Il regrette le petit nombre de réponses reçues.



Dans le cadre du projet sportif Janine Coupard propose une commission de sélection composée de 5 membres qui, suite aux Masters, devra déterminer les équipes ayant le niveau pour faire les Elites et participer aux compétitions ISU et au chemin de sélection. Les membres de cette commission seront : la Président(e) de la CSNPS, un membre de la DTN, le juge arbitre et le contrôleur des Masters, un membre élu de la CSNPS ou un technicien.

Rémi Jacquemard insiste sur la nécessité d'augmenter le nombre d'officiels, en particulier les spécialistes techniques, en demandant aux clubs de penser à la reconversion de leurs patineurs ayant cessé de faire des compétitions. Odile Barranco indique que le besoin se situe surtout au niveau des spécialistes techniques.

La Commission remercie Rémi Jacquemard pour son travail qui va être un document de réflexion pour l'élaboration du projet sportif pour les futures saisons.

5) Points divers

Janine Coupard fait part à la Commission du problème concernant l'équipe Préparatoire du Paris Olympique Club. Cette équipe montée depuis peu a envoyé son inscription aux Championnats de France il y a quelques jours en dehors des délais d'inscription. Compte tenu de ce retard important et pour ne pas créer de précédent la Commission décide de ne pas accepter cette inscription.

Plus aucun point n'étant abordé la réunion se termine à 16 h 30.

La Présidente

Janine COUPARD



Le Secrétaire

Michel RAVASIO

